

# EXAMENS SESSION 2022

## DEMANDES D'AMENAGEMENTS D'ÉPREUVES

Les élèves candidats aux examens en situation de handicap, ayant des troubles des apprentissages ou étant porteurs de certaines pathologies, peuvent bénéficier d'aménagements d'épreuves.

Les responsables légaux souhaitant effectuer une demande d'aménagements d'épreuves pour leur enfant, doivent se connecter à l'application AMEX élaborée à cet effet :

- **avant le mercredi 10 novembre pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et de Terminale**

Pour obtenir les éléments essentiels permettant d'effectuer cette demande en ligne, **merci de vous rapprocher sans délai du secrétariat d'examens (Mme Michel)** où le document détaillant la démarche sera remis.

Le Proviseur